

Parmi les grâces d'Allah Envers l'homme : la langue qui lui permet de parler, de s'exprimer et d'échanger les connaissances et savoirs. Mais la langue et les mots, s'ils sont des bénédictions, peuvent faire beaucoup de dégâts et engendrer beaucoup de péchés. Si le fidèle musulman est tenu sur le plan des obligations d'ordre rituel de satisfaire à un certain nombre de prescriptions comme l'observance de la prière, du jeûne, de l'aumône légale etc. il doit également sur le plan moral respecter un certain nombre de principes comme le fait de dire la vérité, d'être sincère, d'avoir une bonne intention, de ne pas mentir, de ne pas calomnier, de ne pas faire de faux sermons etc. L'islam accorde une importance particulière à tout ce qui émane de nos paroles.. De nombreux versets coraniques et de hadiths Prophétiques mettent l'accent sur la nécessité d'éviter les innombrables maux de la langue.

Ils invitent les fidèles, pour remédier aux dégâts des mots, à se consacrer au dhikr - mention et remémoration d'Allah et de Son Serviteur et Prophète - à la lecture du Coran et toute forme d'adoration d'Allah en général. Il faut savoir que les dégâts causés par la langue (les mots, la parole) sont énormes, et rien ne peut être plus salubre que sa retenue. Ainsi la loi religieuse (Coran et hadiths) vante le mutisme et insiste sur l'importance du silence. On rapporte d'après la tradition que : « Le silence est une sagesse mais rares sont ceux qui le pratiquent ». Le Prophète a dit : « La foi d'un serviteur n'acquiert la droiture que si son cœur est droit et le cœur ne peut acquérir la droiture que si la langue est droite... » [Rapporté par Ibn abi ad-Dunia dans son livre - assamte (Le silence) - ainsi que al Kharaiti dans son livre « Makarimu al Akhlak » avec une chaîne faible.] Mouadh Ibn Jabal demanda au Prophète : « Ô Envoyé de Dieu serons-nous jugés pour nos paroles ? Et le Prophète lui répondit : « ô ibn Jabal ! C'est la moisson de la langue qui le plus souvent jette les gens dans l'Enfer » [Rapporté par Tirmidhi dans le livre de La Foi et il est rapporté également par Ibn Majja.] Et d'après Sahl Ibn Saadine As-Saaidi le Prophète a dit : « Celui qui me garantit ce qu'il a entre ses mâchoires et ce qu'il a entre ses jambes je lui garantis le paradis » Ce qui peut être interpréter de cette façon : « Celui qui me garantit (le bon usage) de ce qu'il a entre ses mâchoires (la langue) et de ce qu'il a entre ses jambes (le sexe), je lui garantis le paradis » Et d'après Abu Horayra le Prophète a dit : « Celui qui croit en Dieu et au jour du jugement, qu'il dise du bien ou qu'il garde le silence » [Partie d'un long hadith rapporté par Bukhari et Muslim.] On a dit à 'Issa (Jésus) : « montre-nous une oeuvre qui nous fait entrer au paradis ? » Il leur répondit : « ne parlez jamais », on lui a dit : « On ne peut pas se retenir de parler ». Il leur a dit : « alors, ne parlez que pour dire du Bien ».

Soulayman (Salomon) fils de Daoud (David) a dit : « Si la parole est en Argent le silence est en Or ». Et dans les traditions des compagnons du Prophète, on rapporte qu'Abu Bakr mettait une petite pierre dans sa bouche, pour s'empêcher de parler, et il disait en faisant allusion à sa langue : « C'est elle qui me fait engager dans les sentiers dangereux ». Abdallah Ibn Massoud a dit : « Par Dieu, qui, il n'y a d'autre divinité que Lui, nul organe n'a besoin d'être emprisonné plus que la langue qui est déjà enfermée derrière deux obstacles ; les lèvres et les dents ! ». Souvenons nous, le silence, c'est souvent l'absence des péchés causés par la langue, comme le mensonge, la médisance, la calomnie, l'ostentation, l'hypocrisie, la perversion, la vanterie, les vaines discussions, les disputes !